



CCMA  
Vendredi 13 novembre 2020  
Rectorat de Poitiers

Représentant.es CGT  
Laurence CHARPENTIER - Alexandre ROBUCHON

Déclaration liminaire

Mesdames et Messieurs les représentant.es de l'administration,  
Mesdames et Messieurs les représentant.es des organisations syndicales de maîtres,  
Mesdames et Messieurs les représentant.es des chef·fes d'établissement,

La CGT Enseignement privé souhaite dans un premier temps revenir sur les conditions de cette rentrée hors norme après les vacances de Toussaint dans les établissements. Avec un protocole sanitaire dit renforcé, des questions se posent. Pour quoi renforcer un protocole si les établissements ne sont pas des lieux de contamination, comme le ministre l'affirme ? N'y a-t-il pas là une contradiction ? Ou bien les chiffres ne seraient-ils pas les bons ? Cette question est une véritable inquiétude sur le terrain. Le ministre, qui devrait veiller à la santé des personnels, des élèves et de leur famille brandit donc un protocole sanitaire fait de «si cela est possible». Le nouveau protocole est une illusion de protection renforcée. Il sera inefficace à endiguer la contamination à l'Ecole, plus virulente qu'on voudrait nous le faire croire. Il est irréaliste pour qui connaît la situation de nos écoles et de nos établissements, des internats, service de demi-pension, pour qui mesure le brassage inédit auquel la réforme du lycée nous condamne, pour qui mesure la tâche des personnels d'entretien et de service. Et si l'étau se desserre en lycée suite aux dernières annonces, la problématique demeure au collège et à l'école. Pour assurer un accueil de qualité et en toute sécurité, il faudrait recruter (des enseignant·e - à commencer par ceux des listes complémentaires -, des AESH, et des personnels éducatifs et d'entretien). Est-ce bien la mission des enseignant·es de désinfecter les tables de cantine pour pallier le manque de personnels, comme le rapporte un article de presse pour un établissement de notre académie ? Nous profitons de l'occasion, une nouvelle fois, pour réitérer notre demande, d'être invité·es aux CHSCT-A et D, les enseignant·es des établissements privé sous contrat d'association étant des agents publics entièrement concernés par la situation sanitaire.

Cette rentrée aura aussi été hors norme avec l'hommage escamoté à notre collègue Samuel Paty, pour qui nous avons une pensée. Mort parce qu'il enseignait la liberté d'expression.

Cette liberté d'expression assez relative quand on voit les sanctions qui ont été prononcées à l'encontre de nos collègues de Melle. Nous nous associons à l'intersyndicale pour exiger le retrait de celles-ci.

Pour terminer, un mot sur le grenelle de l'éducation. Faut-il réellement un tel dispositif pour se convaincre que les salaires des enseignant·es ne sont pas à la hauteur, en comparaison de ceux de nos voisins européens ? Et plus concrètement, que penser de ces promotions à la classe exceptionnelle, à l'ordre du jour de cette CCMA, quand une fois de plus, nous allons constater qu'elles ne seront pas toutes attribuées faute de non fongibilité entre les viviers 1 et 2 (ainsi, 42 promotions sur 61 ne seront donc pas utilisées pour les certifié·es/PLP/PEPS !).

En ces temps troubles et difficiles, le ministre dit souvent que l'école devrait être la colonne vertébrale de notre société. Il serait bien inspiré d'écouter et de prendre en compte les demandes des personnels qui la font vivre au quotidien, car les attentes et les inquiétudes sont immenses.

Nous vous remercions de votre écoute.